

Infolettre

2 septembre 2026 / #2

Nouvelles



Chers parents et tuteurs,

Les préparatifs pour la rentrée sont bien entamés et c'est avec fébrilité que nos enseignants préparent leur salle de classe pour bien accueillir vos enfants. Un rappel que demain, soit le **jeudi 3 septembre vers 14 h**, vous recevrez un communiqué par courriel provenant de la personne enseignante de votre enfant.

ATTENTION! Les changements de classe ne seront pas acceptés puisque le processus de formation des salles de classe est complexe et réfléchi.

La direction

Cotisation

Les frais de cotisation pour la prochaine année scolaire se chiffrent à 140\$ par élève. Pour connaître les détails relatifs à la cotisation et les options de paiements, voir le communiqué en pièce jointe à cette infolettre.

Pour payer les frais de cotisation en ligne, cliquez [ICI](#).

Dates importantes

- **7 sept. 2026** - CONGÉ pour TOUS
- **Rentrée progressive :**
4e et 5e année : 8, 10 et 11 septembre
3e année : 9, 10 et 11 septembre
- **24 sept. 2026** - Soirée d'informations aux parents - *Détails à venir*
- **25 sept. 2026** - CONGÉ pour les élèves et journée CAP pour le personnel

Pour nous joindre ...

Téléphone: 506-869-6845

Courriel : info.lemarais@nbed.nb.ca

Rentrée 26-27

Rentrée (jour 1)

Lors de la rentrée, des adultes portant des vestes bleues et/ou vertes seront à l'extérieur de l'école pour accueillir vos enfants et les guider vers la cafétéria où les attendra leur enseignant.e titulaire. Pour des raisons de sécurité et pour assurer une entrée structurée aux élèves et au personnel, nous ne permettons pas aux parents d'accompagner leurs enfants à l'intérieur le matin de la rentrée.

Transport scolaire

Pour connaître les détails relatifs aux horaires et aux trajets d'autobus, veuillez cliquer [ici](#) pour vous créer un compte ou accéder à un compte existant. *À noter que l'école ne détermine pas à quel moment les informations du site seront accessibles ou mises à jour.*

Zone de débarquement

Le rond-point de l'école Le Marais n'est PAS un espace de stationnement. Si vous voulez accompagner votre enfant à la porte, vous DEVEZ utiliser le stationnement de l'école pour garer votre voiture et marcher jusqu'au trottoir avec l'élève. Pour connaître la procédure d'utilisation de la zone de débarquement rapide (rond-point), PRIÈRE de prendre connaissance du procédurier en pièce jointe.